



AÉROPORT PARIS-ORLY

INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX DE LA PISTE 08-26 (PISTE 3)

Du 28 juillet (après les opérations) au 2 décembre 2019





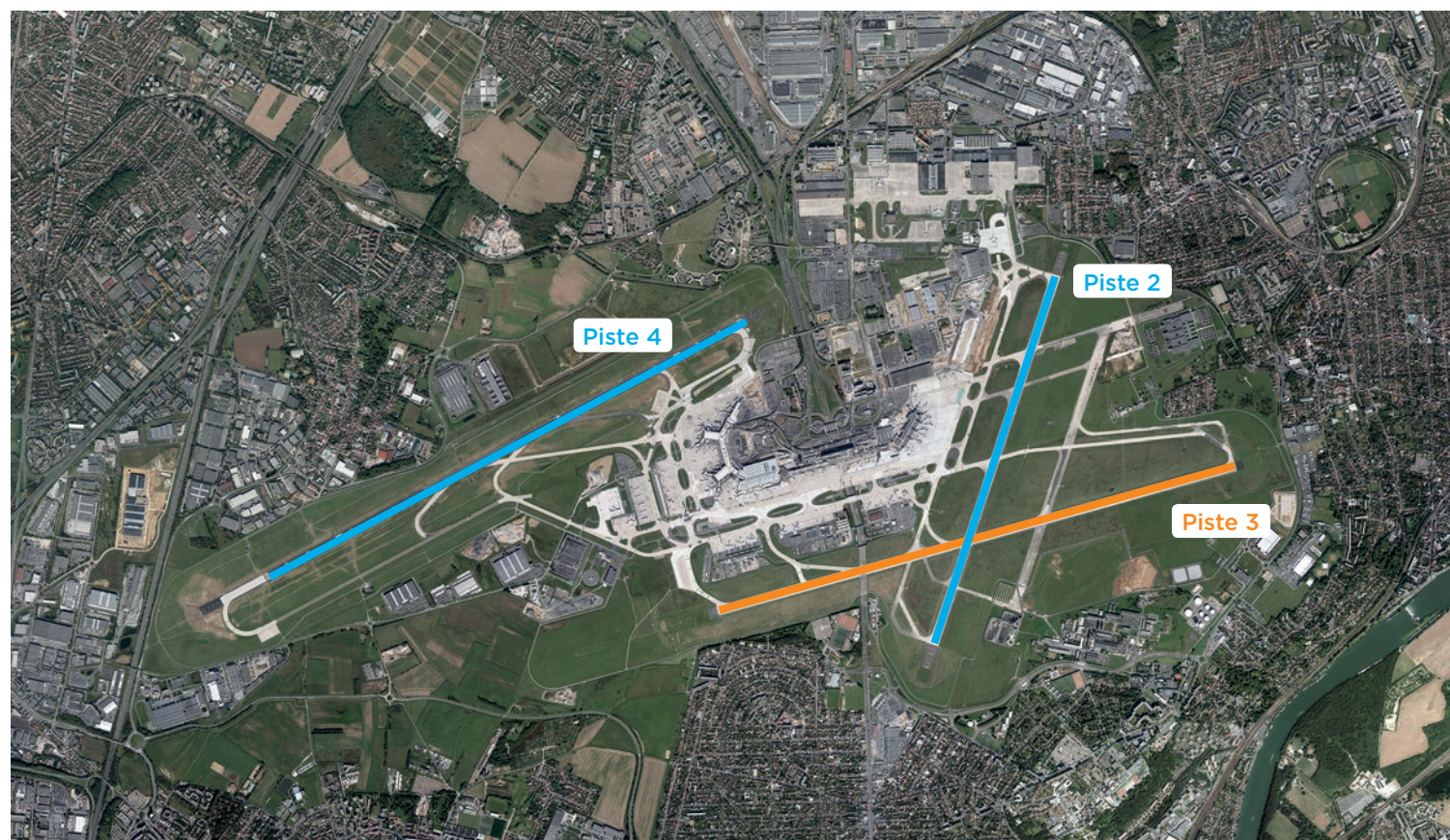
Régis LACOTE
Groupe ADP
Directeur de l'aéroport Paris-Orly

Pour répondre à ses obligations de maintenance qui permettent de garantir la sécurité des opérations aériennes et de mise en conformité avec les nouvelles normes européennes, le Groupe ADP engagera en 2019 d'importants travaux sur la piste 08-26 appelée plus couramment piste 3.

La piste 3 construite en 1947 puis allongée en 1959, a subi plusieurs cycles de maintenance de sa chaussée. En dépit de ces derniers, elle requiert désormais et sans plus attendre des travaux de reconstruction des deux tiers de celle-ci, de réhabilitation du dernier tiers et de mise en conformité de la totalité de la piste. Ce chantier est plus important et complexe que celui de la piste 4. Il nécessitera notamment de démolir une partie de la chaussée aéronautique en béton puis de reconstruire une nouvelle structure.

Ces interventions seront rendues complexes par la réfection et le renforcement en cours du pont N°2, qui surplombe la route Nationale 7, ainsi que son intersection avec la piste 2.

Photo planimétrique de la plateforme avec la piste 3 surlignée en orange



"La sécurité des opérations aériennes et la prise en compte des impacts sur les populations des territoires du Sud francilien ont été placées au cœur de l'organisation et de la programmation des travaux de reconstruction de la piste 3"



Le Groupe ADP a pleinement conscience des conséquences que pourront avoir ces travaux sur les populations riveraines de l'aéroport.

C'est pourquoi, afin d'associer le plus en amont possible ces dernières et identifier, ensemble et de manière concertée, le scénario permettant de réduire au maximum la gêne occasionnée, des échanges et études associant les différentes parties prenantes (associations de riverains, compagnies aériennes, Direction Générale de l'Aviation Civile - DGAC, Groupe ADP, etc.) ont été menés depuis fin 2016.

A l'issue d'un travail précis et commun de plusieurs mois permettant de prendre en compte d'une part, les impératifs des travaux et d'autre part, les avis et intérêts des riverains représentés par leurs associations, il a été décidé que ces travaux seraient réalisés en une seule fois, en 2019, et sur une période de 18 semaines consécutives au lieu des 27 semaines qu'aurait impliqué un scénario sur deux années.

Par ailleurs, la nature des travaux réalisés nécessite des conditions météorologiques optimales justifiant la réalisation des travaux de gros œuvre pendant une partie de l'été.



Ainsi, les travaux sont programmés du dimanche 28 juillet (après les opérations) au lundi 18 novembre (hors intempéries), suivis de deux semaines de contrôle du chantier et de calibration des moyens de radionavigation.

Ils engendreront des modifications d'exploitation de la plateforme ; les décollages et atterrissages des aéronefs s'effectueront essentiellement en piste unique (piste 4). L'exploitation de la piste 2 sera minimisée et utilisée lorsque nécessaire, uniquement au décollage par vent d'Ouest et sur une partie seulement de la durée des travaux. En effet du fait de la réfection de la zone de croisement avec la piste 3, la piste 2 ne pourra pas être exploitée du 28 juillet au 2 septembre 2019 (au matin).

Le couvre-feu instauré par décision ministérielle du 4 avril 1968 (entre 23h30 et 6h) continuera de s'appliquer.

Afin de respecter le calendrier annoncé, des ajustements de programmation de vols ont été effectués suite à des discussions avec les compagnies aériennes clientes de l'aéroport Paris-Orly. Ainsi, 6 000 vols ont subi des modifications lors de leur programmation : 3 000 vols ont été déplacés à des horaires différents et 3 000 vols ont été annulés.



Soucieux de continuer à accompagner les riverains de l'aéroport Paris-Orly en particulier pendant cette période de travaux, le Groupe ADP, en liaison avec la DGAC/DSNA, se tient à disposition pour fournir les informations concernant l'activité et le fonctionnement de l'aéroport.

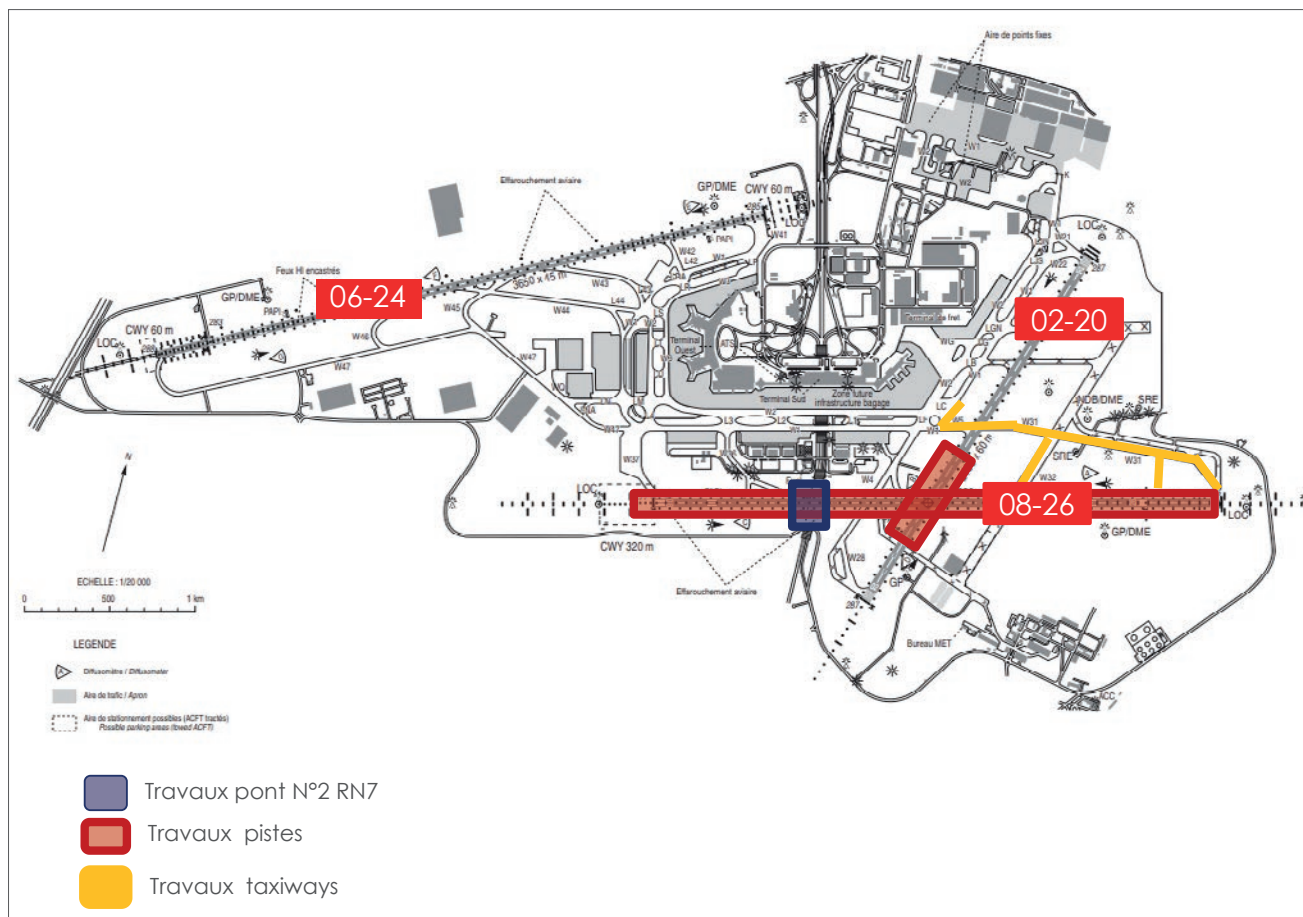
En complément des réunions d'informations organisées en collaboration avec les préfetures des départements concernés, des réunions publiques spécifiques à la demande des élus ainsi que des visites de chantiers pourront être organisées à la demande des communes souhaitant obtenir plus de détails.

La croissance durable des territoires, l'amélioration continue de la performance du transport aérien et la qualité de vie des populations riveraines de nos aéroports demeurent au cœur des priorités stratégiques et des préoccupations du Groupe ADP.

PISTES D'ORLY

CES TRAVAUX H24, 7 JOURS SUR 7 COMPRENNENT :

- La déconstruction des 2/3 de la structure de chaussée aéronautique en béton (partie Ouest de la piste)
- La reconstruction et la rénovation de la chaussée aéronautique
- Le terrassement et le nivellement des abords de la piste
- Le désamiantage des réseaux
- La rénovation du système de balisage lumineux (technologie LED)
- La mise aux normes des aires de sécurité d'extrémité de piste (RESA)
- L'amélioration des conditions de sécurité d'exploitation de la piste pour les atterrissages : installation d'aides visuelles lumineuses et d'un moyen de radionavigation ILS pour les atterrissages par mauvaises conditions de visibilité en configuration face à l'Est (lorsque la piste 4 est indisponible).



LES TRAVAUX EN CHIFFRES



- **185 000 m²** de chaussée en béton à démolir
- **400 000 m³** de terrassements
- **175 000 tonnes** d'enrobés
- **15 km** de multitubulaires
- **Jusqu'à 690 personnes** par jour sur le chantier



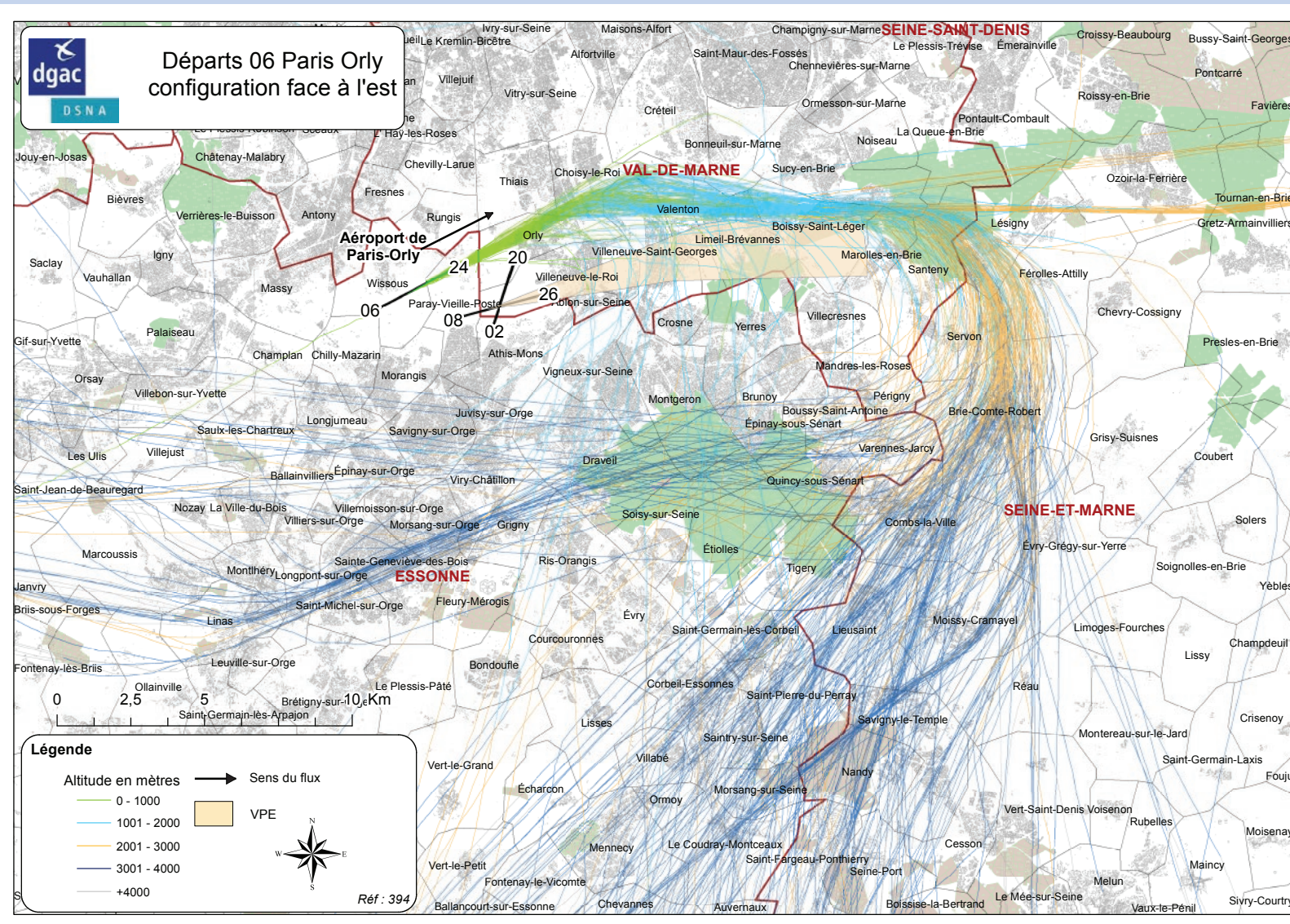
- **200 000 tonnes** de béton revalorisées dans la reconstruction de la piste. Ce recyclage permet d'économiser 13 000 semi-remorques (6 500 en approvisionnement de matériaux et 6 500 en évacuation vers une décharge). Taux de valorisation des déchets supérieur ou égal à 70 %
- Entreprise en charge des travaux détient les normes ISO 26 000, 14 001 et 50 001



PENDANT LES TRAVAUX DÉCOLLAGES PAR VENT D'EST



Les avions au décollage
utilisent la piste 4
(décollages en 06)
pour rejoindre
les trajectoires habituelles
des procédures de départs
de la piste 3
(décollages en 08).

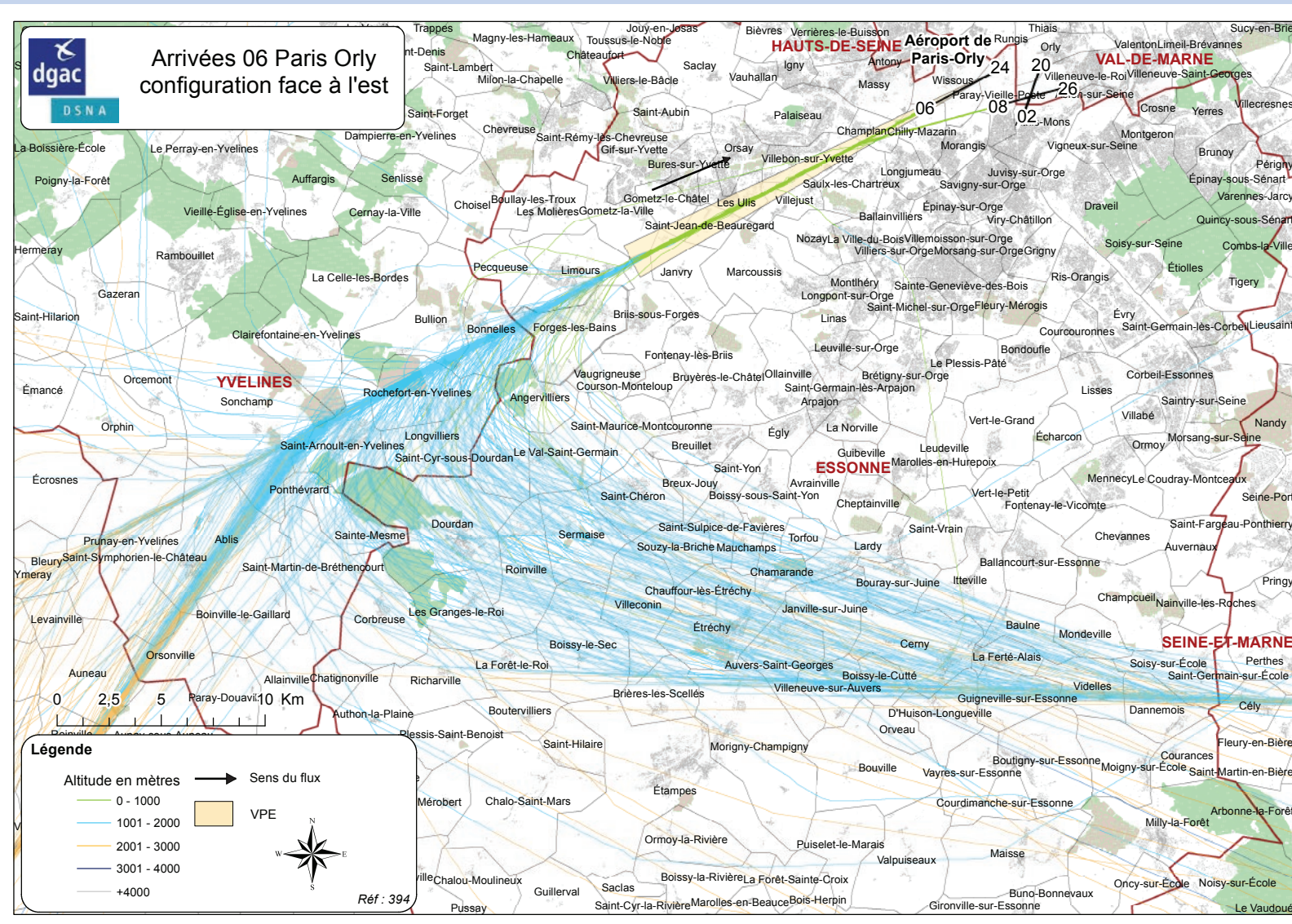




PENDANT LES TRAVAUX ATTERRISSAGES PAR VENT D'EST 1/2

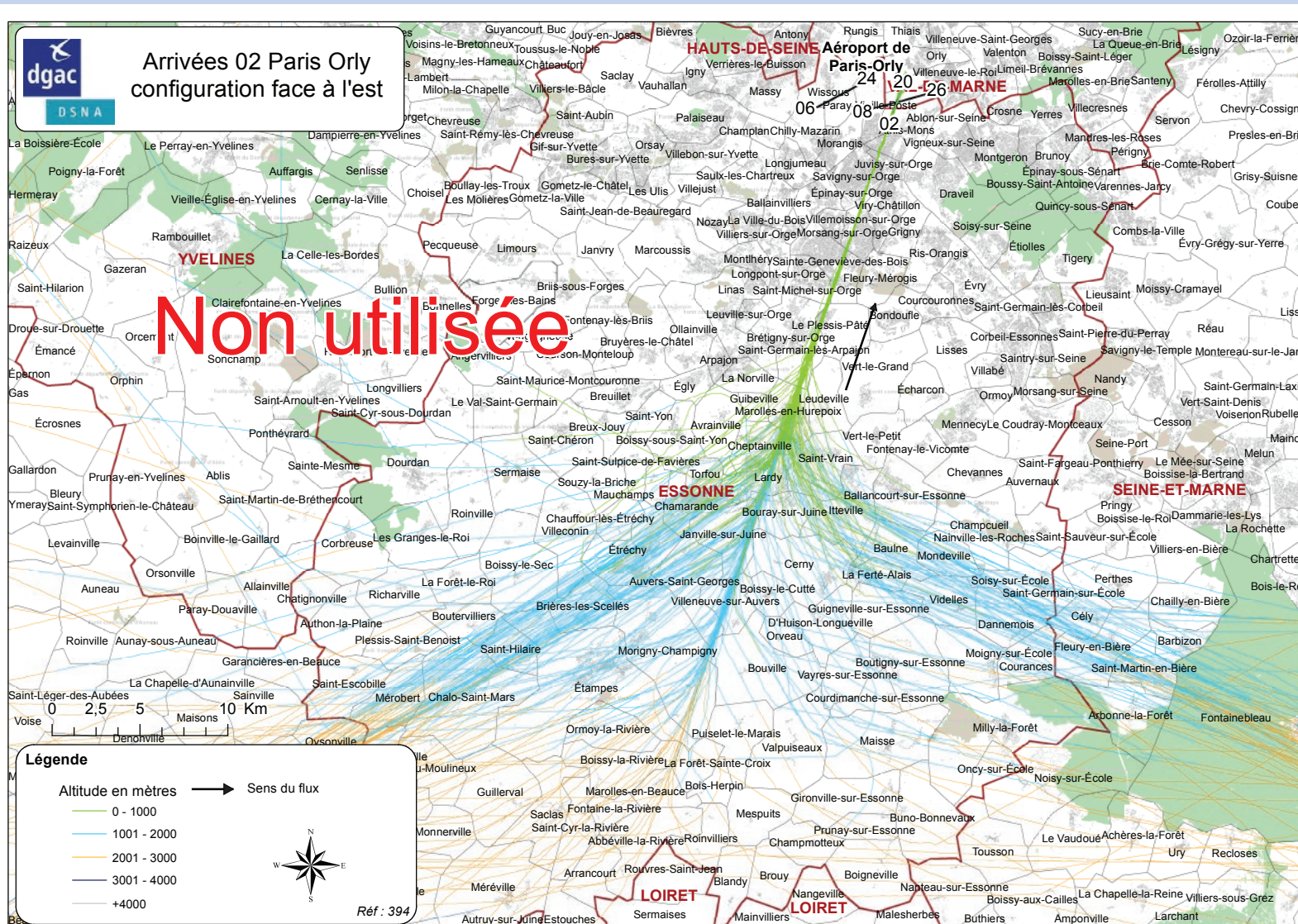


Les atterrissages
s'effectuent sur la piste 4
(atterrissage en 06),
aucun changement
par rapport aux opérations
habituelles.





PENDANT LES TRAVAUX ATTERRISSAGES PAR VENT D'EST 2/2



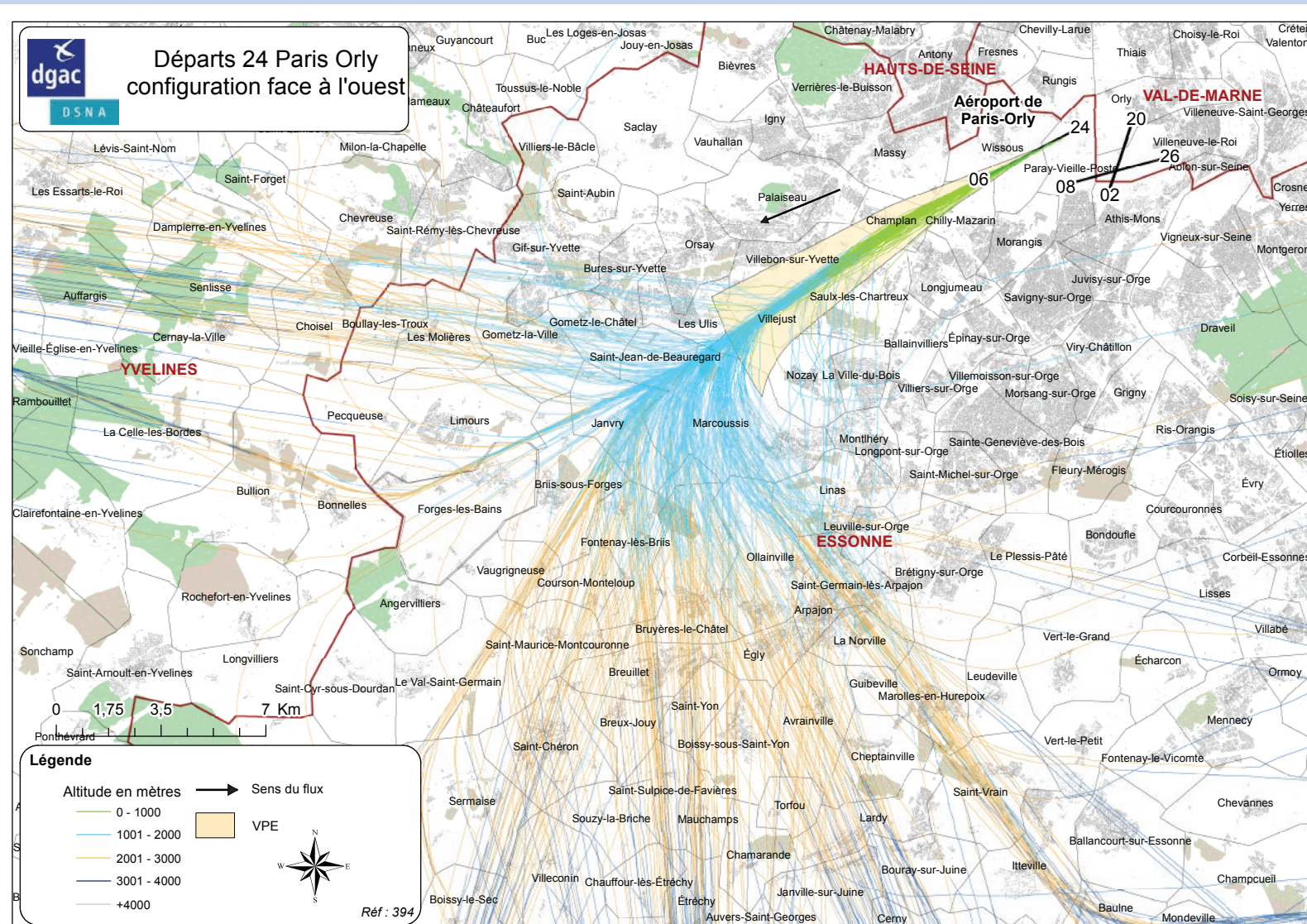
Les atterrissages
sur la piste 2
(atterrissage 02)
ne sont pas utilisés
cette année.



PENDANT LES TRAVAUX DÉCOLLAGES PAR VENT D'OUEST 1/2



Les décollages s'effectuent
sur la piste 4
(décollages en 24),
aucun changement
par rapport aux opérations
habituelles.





PENDANT LES TRAVAUX DÉCOLLAGES PAR VENT D'OUEST 2/2

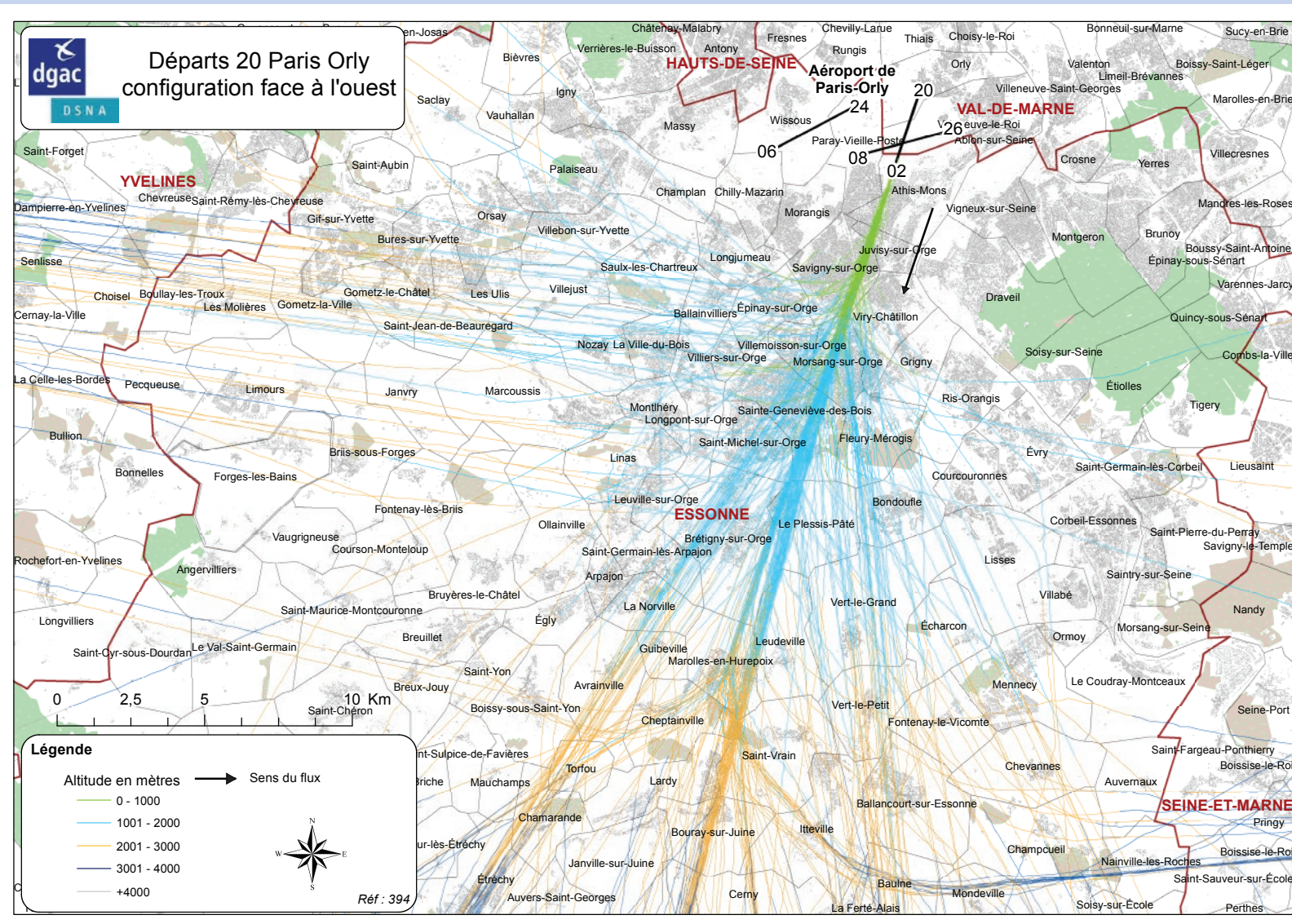


UTILISATION DE LA PISTE 2

Lorsque nécessaire
du 2 septembre au
2 décembre 2019.

En fonction du trafic
et afin de fluidifier
et sécuriser celui-ci,
les avions peuvent être
amenés à décoller de la
piste 2 lorsque nécessaire
(décollages en 20).

**Pas de décollage de gros
porteurs sur cette piste
et non utilisée lors
des 5 premières
semaines de travaux.**

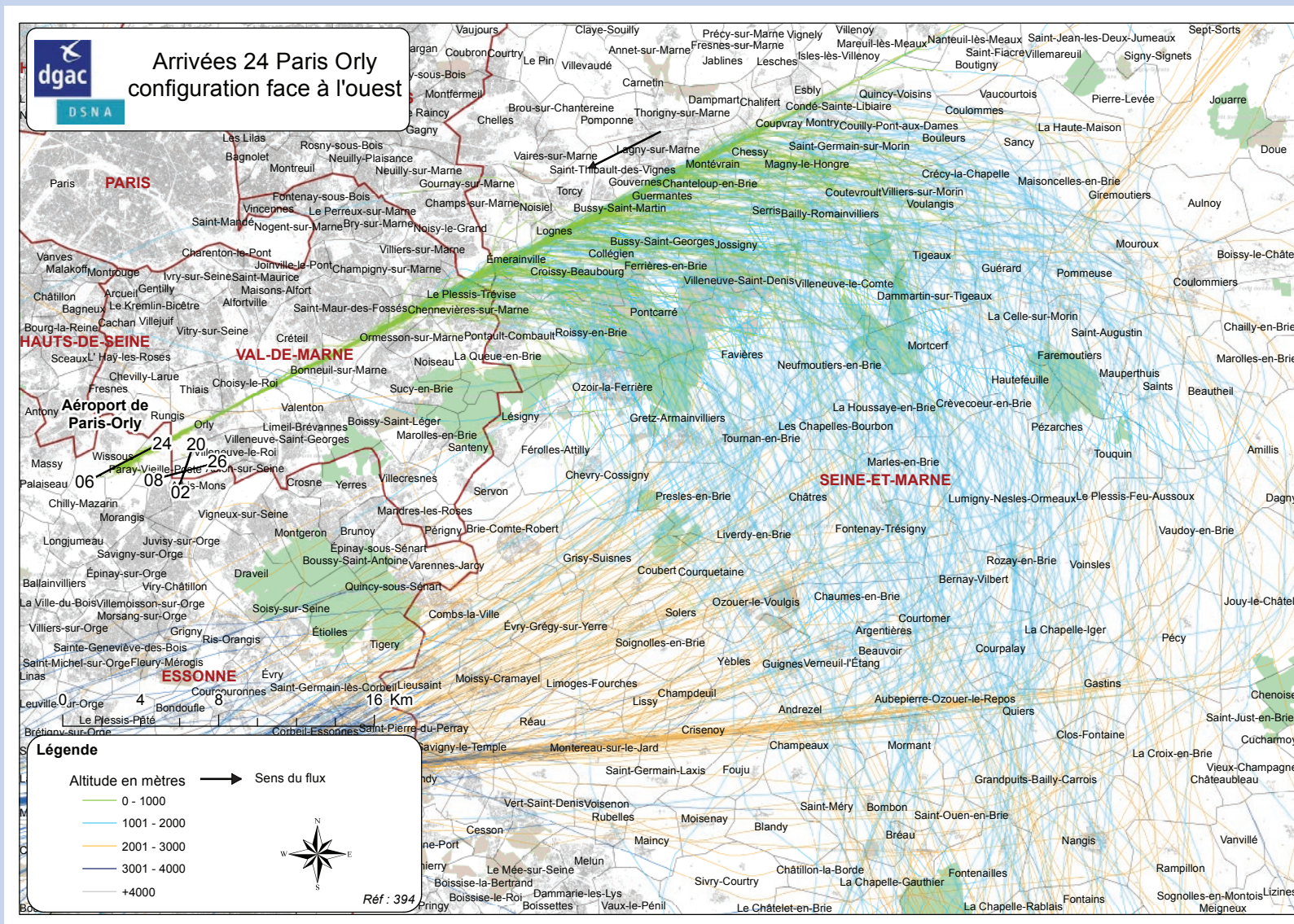




PENDANT LES TRAVAUX ATTERRISSAGES PAR VENT D'OUEST



Les avions à l'atterrissage sont guidés vers une zone de régulation RADAR différente de celle utilisée habituellement afin de s'aligner vers l'axe d'atterrissage de la piste 4 (atterrissages en 24).



INFORMATIONS RIVERAINS DISPONIBLES



CONCERNANT LES TRAVAUX

- Auprès de l'équipe de la **Maison de l'Environnement et du Développement durable de l'aéroport Paris-Orly**

Adresse : Face au n°73, avenue Jean-Pierre Bénard
91200 ATHIS-MONS

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

/

- Sur internet : sur le site **www.entrevoisins.org**

Libre accès à l'outil VITRAIL sur les trajectoires

/

- Par téléphone : **Numéro vert gratuit 0 805 712 712**

/

- Par e-mail : **environnementorly@adp.fr**

/

- Par courrier postal :

Groupe ADP
Maison de l'Environnement et du Développement durable
Bât. 600 - 03 Aérogare Sud - CS90055
94396 ORLY AEROGARE CEDEX



CONCERNANT LA CIRCULATION AÉRIENNE

- Auprès de la **Direction des Services de Navigation Aérienne**

Adresse : Mission Environnement
50 rue Henry Farman - 75720 PARIS CEDEX 15

/

- Par e-mail : **environnement-dsna@aviation-civile.gouv.fr**